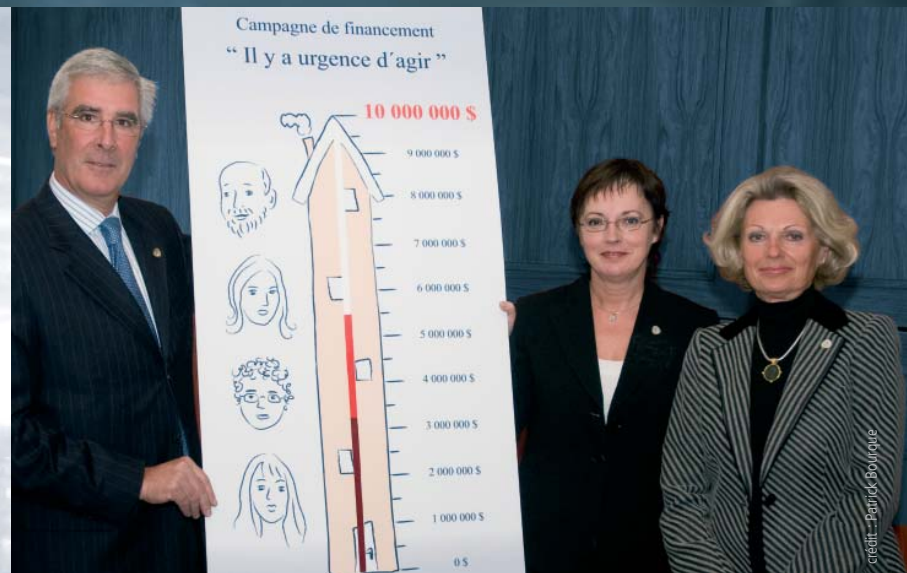




LA PERLE

Le Bulletin change de nom

Le Bulletin de la Fondation s'appellera désormais LA PERLE, un titre évocateur de notre logo. Celui-ci représente en effet une coquille dévoilant une perle et il symbolise la personne atteinte de maladie mentale s'ouvrant afin de révéler sa beauté intérieure. Nous espérons également que les articles à l'intérieur de LA PERLE sauront vous plaire. Bonne lecture!



Campagne de financement

Sommaire

Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale

- « Il y a urgence d'agir » p.2

Campagne de financement

- Objectif 10 000 000 \$ p.3

Programmes de la Fondation

- De nouveaux fonds pour *Solidaires pour la vie* p.4
- La Fondation J. Armand Bombardier p.5
- Prévention du stress en milieu de travail p.5
- 300 000 \$ pour les aînés p.6
- Conférence mondiale sur le vieillissement p.6

Communications

- Mental Illness Foundation.org p.7
- À lire p.7

Tribunal de la santé mentale

- Dans la vraie vie p.8

Reconnaissance

- Hommage au Dr Yves Lamontagne p.9
- Concours *Les multiples visages de la maladie mentale* p.9

- Membres du conseil d'administration p.10



Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale



JOCELYNE MONTY
Présidente du conseil d'administration
Fondation des maladies mentales



NICOLE ALLARD
Directrice générale
Fondation des maladies mentales

« Il y a urgence d'agir »

Si on dressait aujourd'hui un portrait des ravages engendrés par la maladie mentale, celui-ci ne serait guère reluisant. Voici quelques chiffres qui donnent un aperçu de la situation :

- À tout moment, un Québécois sur six souffre d'une forme ou d'une autre de maladie mentale.
- Selon l'Organisation mondiale de la santé, en 2020 la dépression deviendra la deuxième cause d'invalidité dans le monde juste après les maladies cardio-vasculaires.
- Le Québec a l'un des plus hauts taux de suicide chez les jeunes.
- Dans le domaine du travail, un employé sur 20 est atteint de dépression, ce qui engendre des coûts économiques énormes.
- Parmi les aînés, 15,9 % souffrent d'une forme de dépression.
- Les coûts liés à l'hospitalisation d'une personne atteinte d'une maladie mentale grave sont estimés à 170 820 \$ par année.
- Sur le plan de la recherche, bien que des pas de géant aient été accomplis au cours des cinquante dernières années, le cerveau et les maladies mentales comportent encore de multiples inconnues.

Ces statistiques ne montrent que la pointe de l'iceberg. Elles ne tiennent pas compte du nombre encore plus grand de personnes qui sont touchées par des problèmes émotionnels temporaires causant de la détresse psychologique. Elles ne mesurent pas la souffrance des personnes atteintes et de leur entourage, pas plus qu'elles ne quantifient les conséquences familiales et sociales engendrées par la maladie.

Plus que jamais, la Fondation des maladies mentales réalise l'ampleur des besoins dans ce domaine. Elle est aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle ère où elle entend offrir à la population du Québec encore plus de programmes et de services de qualité qui contribueront à prévenir la maladie mentale et à réduire la souffrance des personnes atteintes et celle de leurs proches.

La Fondation a fait le choix d'intervenir le plus rapidement possible et a établi un plan d'intervention dont les principaux volets sont :

1. Poursuivre et bonifier le travail de prévention déjà engagé avec nos programmes.
2. Contribuer à la formation.
3. Agir en complémentarité avec le secteur médical par la création d'un centre de services.
4. Renforcer les activités de recherche.
5. Mieux servir le grand public et contribuer à contrer les effets ravageurs de la maladie mentale.

La réalisation de l'ensemble de ces projets représente des coûts importants. C'est donc remplis d'espoir dans l'atteinte de nos objectifs que le 22 octobre dernier, nous avons lancé une vaste campagne de financement dont le thème, mais surtout le leitmotiv est :

« Il y a urgence d'agir »

Il va sans dire qu'une campagne de cette ampleur ne se fait pas seule et requiert la collaboration de plusieurs chefs de file qui acceptent de s'investir dans une cause qui leur tient à cœur.

Parmi eux, nous avons le grand bonheur de compter M. Luc Bachand, vice-président du conseil, Groupe Services d'investissements de BMO – Marchés des capitaux, lequel a généreusement accepté d'agir à titre de président du cabinet de campagne.

Au nom de la Fondation et de toutes les personnes que nous pourrons aider grâce à cette campagne, nous tenons à le remercier sincèrement.

Merci également aux membres de notre cabinet de campagne, à nos patrons d'honneur ainsi qu'à nos généreux donateurs.

Rappelons-nous que nous avons tous un rôle à jouer collectivement et individuellement dans la lutte contre ce cancer de l'âme.

Jocelyne Monty

Nicole Allard



Campagne de financement

LUC BACHAND

Président de la campagne
Vice-président du conseil, Groupe Services
d'investissements, BMO – Marchés des capitaux



crédit : Patrick Bourque

Campagne de financement : Objectif 10 000 000 \$

Le 22 octobre dernier, la Fondation des maladies mentales procédait au lancement de sa campagne de financement « Il y a urgence d'agir » dont l'objectif est de 10 000 000 \$.

Lors de cet événement, M. Luc Bachand, vice-président du conseil, Groupe Services d'investissements, BMO – Marchés des capitaux et président de la campagne a rappelé que : « Les maladies mentales touchent toutes les couches de la société, personne n'est à l'abri d'avoir un être cher qui souffre d'une maladie mentale. Les demandes de plus en plus exigeantes de notre société envers les jeunes, les travailleurs et les aînés, ne font qu'accentuer cette maladie de notre siècle. »

M. Bachand a ensuite dévoilé les cinq grands projets auxquels seront consacrées les sommes recueillies lors de cette campagne :

- Le développement du programme *Solidaires pour la vie* afin de visiter un plus grand nombre d'écoles chaque année et la création d'un volet d'information, d'orientation et d'accès aux soins pour les jeunes et leur famille.
- L'ajout de nouveaux outils au programme *Ça me travaille* et le développement de services adaptés aux besoins particuliers des entreprises.
- La mise sur pied d'un programme de sensibilisation et de prévention de la dépression auprès des aînés et de formation auprès des proches aidants et des intervenants.

- La création d'un fonds de dotation destiné au soutien de jeunes chercheurs en santé mentale.
- La création d'un centre pour l'amélioration de la qualité de vie et la promotion de la santé mentale afin d'offrir des services intégrés d'orientation et d'information ainsi que des formations pour les proches aidants et les professionnels de la santé.

Il a ensuite tenu à remercier les patrons d'honneur de la campagne ainsi que les membres du cabinet de campagne qui ont déjà consacré leur temps et leur talent à cette campagne. Sans leur participation, il serait impossible de mener à bien cette campagne.

Plusieurs représentants de donateurs majeurs participaient à ce lancement, dont Mme Sylvie Barcelo, sous-ministre au ministère de la Famille et des Aînés, Mme Janine Bombardier, présidente de la Fondation J. Armand Bombardier ainsi que M. L. Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, Québec. Chacun d'eux a remis un chèque substantiel à la Fondation des maladies mentales.

M. Guy Lafleur, l'un des patrons d'honneur de la campagne, a insisté sur un point : « Nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre les maladies mentales. J'invite les chefs d'entreprise et la population à appuyer cette campagne de financement de la Fondation des maladies mentales en rappelant que nous ne savons jamais quand ce sera notre tour d'être aux prises avec ces maladies. Si nous pouvons donner 10 000 000 \$ à un joueur de hockey, a-t-il conclu, nous pouvons bien donner 10 000 000 \$ pour la Fondation des maladies mentales. »

Coprésidents d'honneur

- Jocelyne Monty, présidente du conseil d'administration, Fondation des maladies mentales
- Dr Yves Lamontagne, président-directeur général, Collège des médecins du Québec

Patrons d'honneur

- André Bérard, administrateur de sociétés
- Guiseppe Borsellino, président, Groupe Pétra Ltée
- Pierre Brunet, président du conseil, Caisse de dépôt et placement du Québec
- Ian Greenberg, président et chef de la direction, Astral Media inc.
- Guy Lafleur, ambassadeur, Canadiens de Montréal
- R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction, Corporation Financière Power
- Guy Saint-Pierre, administrateur de sociétés
- Michael L. Turcotte, président du conseil, Hydro-Québec
- Hélène Wood, Fondation Dennis Wood

Membres du cabinet de campagne

- Stéphane Achard, premier vice-président, Marché des entreprises, Mouvement des caisses Desjardins
- François Côté, président – directeur général, TELUS solutions en santé | avec l'expertise d'Emergis
- Richard Nadeau, premier vice-président, Bourse de Toronto
- Donald Bastien, vice-président principal et directeur général, CTV Montréal
- Roch L. Dubé, président, Québec et Ontario, Bell Aliant
- Geoff Molson, vice-président, Marketing, Compagnie Molson Canada
- Luc Villeneuve, vice-président, Deloitte & Touche s.r.l.



De nouveaux fonds pour *Solidaire pour la vie*



De gauche à droite, rangée du haut : Ricardo Lamour, Livia Laverdure, Christine Blais, Carine Gendron, Mathieu Hébert, Mélanie Gagnon, Julie Abel et Marc-Daly Daphnis
De gauche à droite, rangée du bas : Catherine Burrows (coordonnatrice), Véronique Duquet (chef d'équipe), Nora El-Rifai, Andréanne Cossette, Christina Kozakiewicz (chargée de projet *Partners for Life*), Carine Bérubé (responsable terrain).

Des études montrent que les adolescents et les jeunes adultes sont les personnes les moins susceptibles d'utiliser les ressources en santé mentale mises à leur disposition. Ignorant qu'ils peuvent être atteints de dépression ou d'une autre forme de trouble psychique, très peu consultent afin d'obtenir les soins dont ils ont besoin. C'est pourquoi la Fondation des maladies mentales consacra 25 % de son objectif de campagne de financement au développement de *Solidaire pour la vie*.

Au cours des cinq prochaines années, la Fondation prévoit :

- Augmenter le nombre d'équipes d'animateurs afin de visiter plus d'écoles chaque année et d'améliorer la qualité de leurs interventions.
- Augmenter le taux de pénétration dans l'ensemble des 584 écoles ciblées sur une période de trois ans.
- Développer un volet d'information, d'orientation et d'accès aux soins pour les jeunes et leur famille.
- Offrir des séances de formations aux intervenants, organismes jeunesse et groupes de discussion.
- Offrir des animations à la carte sur des sujets connexes : troubles alimentaires, décrochage scolaire, itinérance, etc.
- Fournir soutien, encadrement et information aux sentinelles.
- Bonifier les présentations aux adultes.
- Renouveler l'ensemble des équipements (voitures, kiosques, etc.).

Ces améliorations et nouveaux services feront en sorte qu'**entre 1998 et 2012, le programme aura joint près de 750 000 jeunes, 11 340 parents et 23 600 intervenants.**

Déjà, le ministère de la Famille et des Aînés, par l'entremise de la ministre Michelle Courchesne, a octroyé au programme une subvention de 300 000 \$ étalée sur trois ans afin d'assurer la continuité et la bonification du programme.

De son côté, la Fondation Graham Boeckh s'est engagée à financer un projet pilote consistant en une adaptation de *Solidaire pour la vie* à l'intention des jeunes anglophones de la province. Un premier don de 117 000 \$, couvrant les frais de la première année, a déjà permis l'embauche d'une chargée de projet pour le développement de *Partners for Life*, la traduction et l'adaptation du programme ainsi que l'impression de la documentation destinée aux jeunes et aux parents anglophones. Le projet pilote de *Partners for Life* débutera en janvier 2009 et se terminera en juin 2009. Par la suite, il sera scientifiquement évalué et ajusté, si nécessaire, afin d'être fonctionnel en septembre 2009. *Partners for Life* reprend les éléments qui ont fait le succès de *Solidaire pour la vie* depuis maintenant dix ans. En 2009, la Fondation prévoit faire la rencontre de 5 000 jeunes adolescents, parents et intervenants et ainsi sensibiliser le milieu scolaire anglophone à la maladie mentale, particulièrement à la dépression. Tout comme pour *Solidaire pour la vie*, les objectifs de *Partners for Life* seront de :

- Promouvoir et expliquer l'importance de saines habitudes de vie.
- Informer sur l'existence de la dépression comme maladie ainsi que sur sa gravité et ses conséquences.
- Distinguer la dépression de la déprime.
- Démystifier la maladie mentale afin de faire tomber les préjugés et briser les tabous.
- Informer les jeunes des actions à prendre si un proche semble souffrir de dépression et aider les jeunes à orienter leur ami(e) vers les ressources appropriées.
- Faire connaître aux jeunes les ressources d'aide à leur disposition.
- Répondre aux besoins des jeunes en les référant rapidement à ces ressources.

**Depuis ses débuts en 1998, *Solidaire pour la vie* a rencontré plus de 597 029 personnes, dont :
571 128 jeunes - 7 890 parents - 18 011 intervenants**



La Fondation J. Armand Bombardier interpellée par la santé mentale au travail

crédit : Patrick Bourque



JANINE BOMBARDIER
Présidente de la Fondation
J. Armand Bombardier

La maladie mentale coûte très cher aux entreprises. Au Canada, on estime qu'un employé sur 20 est atteint de dépression. Elle coûte aussi beaucoup en capital humain : plus de 35 % des absences en milieu de travail s'expliquent par des troubles de santé mentale et près de 500 000 Canadiens s'absentent chaque semaine de leur travail pour des problèmes de cette nature, ce qui engendre des coûts économiques estimés à 33 milliards de dollars.

Interpellée par ce problème socio-économique, la Fondation J. Armand Bombardier, par l'entremise de sa présidente, Mme Janine Bombardier, a octroyé à la Fondation un don de 500 000 \$ destiné au programme *Ça me travaille*. Ce don permettra d'ajouter au

programme de nouvelles formations à l'intention des gestionnaires et employés des entreprises québécoises.

Dans les années à venir, la Fondation des maladies mentales projette de développer de nouveaux outils incluant des applications Intranet et d'offrir des services adaptés aux besoins spécifiques des entreprises. Nous désirons de plus mettre sur pied des services d'expertise et de référence ainsi qu'une ligne téléphonique pour les entreprises.

Ces améliorations et nouveaux services feront en sorte qu'entre 2003 et 2012, le programme aura joint près de 20 000 gestionnaires, 12 500 employés et quelque 2 000 pairs aidants.

Nombre de formations depuis les débuts du programme en 2003 :

- 334 formations - 4 800 gestionnaires
- 143 conférences - 8 600 employés
- 16 ateliers - 192 pairs aidants

Prévention du stress en milieu de travail

Au Canada, les réclamations touchant la santé mentale sont celles dont les coûts liés à l'incapacité augmentent le plus rapidement. Un sondage CROP effectué en 2008 pour l'Ordre des CRHA et des CRIA du Québec (CRHRI), révèle que près d'un travailleur sur deux (49 %) affirme être très (14 %) ou assez stressé (35 %) à son travail. Ce même sondage montre que le stress au travail n'est plus un phénomène isolé, mais aussi qu'il tend à augmenter. Les problèmes de santé mentale, tels que la dépression et l'anxiété, peuvent être le résultat d'un stress chronique.

Le 5 septembre dernier, des chercheurs canadiens et des intervenants en entreprise se rassemblaient à Québec afin d'échanger leurs expertises et leur point de vue sur la prévention du stress au travail, lors du 3e colloque sur la santé mentale et la toxicomanie en milieu de travail. Selon Jean-Pierre Brun, directeur de la Chaire de gestion de la santé et sécurité du travail de l'Université Laval, organisatrice de l'événement, l'absence d'une démarche stratégique de prévention des risques constitue un obstacle de taille pour les entreprises face à cet enjeu majeur qu'est la maladie mentale. Ce colloque permettait donc aux chercheurs invités de définir les approches les plus efficaces en matière de prévention des risques et leurs impacts en entreprise.

Selon une étude du Dr Antony Lamontagne de *University of Melbourne*, les interventions les plus efficaces en entreprise pour réduire le stress au travail sont certainement celles qui ciblent à la fois l'organisation et l'individu. Par ailleurs, une démarche systématique qui comprend l'engagement de la direction, un bon diagnostic et un suivi constant de l'intervention est un bon facteur de succès.

Selon Jean-Pierre Brun, les enseignements à tirer d'une démarche anti-stress en milieu de travail sont les suivants :

- Il est plus efficace de changer les conditions de travail que de changer les personnes au travail.
- La réduction du stress au travail dépend tout autant du processus d'implantation que de l'activité implantée – le comment est le plus important.

À l'instar de Bill Wilkerson, cofondateur, président et chef exécutif du *Global Business and Economic Roundtable on Addiction and Mental Health*, nous pouvons donc conclure qu'en milieu de travail « les coûts de l'inaction sont plus grands que les coûts d'intervention ».

Avec la collaboration spéciale de Barbara Lindsay
Coordonnatrice de *Ça me travaille*



300 000 \$ pour un programme de prévention destiné aux aînés

crédit : Patrick Bourque



SYLVIE BARCELO
Sous-ministre
de la Famille et des Aînés

En novembre 2007, la Fondation des maladies mentales présentait un mémoire à la ministre responsable des aînés, Mme Marguerite Blais, dans le cadre de la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés. Dans ce document, la Fondation insistait sur :

- les tabous et les préjugés entourant la maladie mentale de façon générale;
- la méconnaissance des symptômes de la maladie mentale, tout particulièrement parmi les aînés;
- le taux de dépression parmi les aînés, lequel semble beaucoup plus important que le nombre de cas officiellement diagnostiqués;
- les craintes des spécialistes concernant la montée fulgurante du nombre de suicides;
- le fait que les idées suicidaires chez les aînés soient considérées comme un phénomène normal dans le processus de vieillissement.

La Fondation y recommandait entre autres que :

- de vastes campagnes de sensibilisation visant divers publics soient orchestrées;

- des formations spécialisées et continues pour les divers intervenants travaillant auprès et avec les personnes âgées soient offertes et facilement accessibles;
- la prévention et le dépistage des maladies mentales deviennent l'une des priorités du ministère;
- la prévention du suicide chez les aînés soit au cœur d'une vigilance constante tant de la part des instances gouvernementales, que des professionnels de la santé, tout autant que du grand public et de l'entourage immédiat des aînés.

Quelques mois plus tard, les représentants de la Fondation soumettaient une demande de subvention au ministère afin de financer l'élaboration d'un programme de prévention des maladies mentales destiné aux aînés, à leurs proches aidants ainsi qu'aux intervenants travaillant auprès d'eux.

La demande a été entendue. Lors du lancement de notre campagne de financement, la sous-ministre, Mme Sylvie Barcelo, présentait officiellement un chèque de 300 000 \$ pour la réalisation de ce projet. Forte de l'expérience qu'elle a acquise avec ses programmes *Solitaires pour la vie* et *Ça me travaille*, la Fondation travaille déjà à la mise sur pied de ce nouveau programme spécialement destiné aux aînés et à leurs proches aidants.

Conférence mondiale sur le vieillissement

Entre les 4 et 7 septembre derniers, la Fédération Internationale du Vieillessement tenait sa 9^e conférence mondiale au Palais des congrès de Montréal, sous le thème **Agir aujourd'hui pour demain**. Cette conférence internationale réunissant des spécialistes du vieillissement en provenance de 10 pays, entre autres le Royaume-Uni, le Japon, les États-Unis, le Danemark et le Canada.

Cette conférence mettait l'accent sur l'importance de créer et d'assurer un environnement habilitant, une des principales priorités énoncées dans le *Plan international d'action de Madrid sur le vieillissement*. Elle abordait également les questions les plus pressantes relatives au vieillissement à l'échelle mondiale aujourd'hui.

De grands décideurs, universitaires et praticiens oeuvrant dans le domaine du vieillissement ainsi que des innovateurs en design et en technologie travaillant à la création d'un environnement favorable aux personnes âgées étaient rassemblés. On y offrait une série de présentations, de symposiums et d'ateliers dont les trois thèmes principaux étaient la santé, la participation et la sécurité des aînés.

On tentait également de comprendre l'impact du design sur la vie et le bien-être des personnes âgées.

Désireuse d'en apprendre davantage sur la situation des aînés à travers le monde, la Fondation des maladies mentales a commandité une partie de cet événement et y a invité le Dr Sonia Lupien, directrice générale du Centre de recherche Fernand-Seguin, à y faire une présentation intitulée *Stress and aging: an explosive cocktail*.

Pour l'occasion, la Fondation établissait un partenariat avec des représentants de quatre organismes en santé mentale en leur offrant une bourse d'inscription à l'événement. Ces représentants et ceux de la Fondation ont assisté à divers ateliers et se sont ensuite réunis pour mettre en commun leur expérience à la conférence et pour partager leurs nouvelles connaissances.

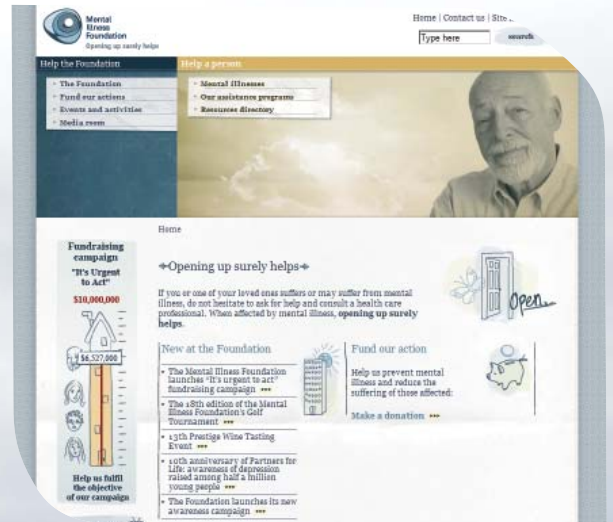
Ce fut une occasion unique pour la Fondation d'en apprendre davantage sur l'impact de l'environnement sur la santé mentale des aînés, notamment sur l'importance de favoriser la promotion de la santé mentale en faisant appel aux milieux sociaux.



Mental Illness Foundation.org

Depuis la mise en ligne de son nouveau site Internet en octobre 2007, la Fondation des maladies mentales travaille d'arrache-pied avec la collaboration de la firme CloudRaker et de son coprésident, M. Jean-Sébastien Monty, afin de pouvoir offrir à la population la version anglophone de son site. C'est maintenant chose faite et les personnes désireuses d'obtenir de l'information en anglais peuvent y accéder à l'adresse www.mentalillnessfoundation.org On y retrouve les mêmes renseignements au sujet de la Fondation, ses programmes, ses services, ses activités et les maladies mentales.

Depuis l'inauguration du site francophone, la Fondation a reçu plus de 208 191 visites d'internautes provenant de 149 pays dont 167 475 de Canadiens et Canadiennes de 502 villes partout au pays. En un peu plus d'un an, plus de 981 681 pages ont été vues. Nous espérons que la version anglaise du site attirera autant de visiteurs.



Les événements de la Fondation en 2009

«THE DOC IS BACK!»

24 mars

Spectacle du Dr Yves Lamontagne au Cabaret du Casino de Montréal

TOURNOI DE GOLF ANNUEL No 19

8 juin

Club de golf Elm Ridge Île Bizard

GRANDE DÉGUSTATION DE VINS DE PRESTIGE No 14

29 avril

Salle perspective 235° Centre des sciences de Montréal

Réservez tôt, contactez Sarah Pomerleau, adjointe aux événements spéciaux au 514.529.5354, poste 246 ou à spomerleau@fondationdesmaladiesmentales.org

À lire

L'ennemi en moi : histoire vraie d'une victime du trouble de la personnalité limite



L'ennemi en moi est le récit palpitant d'une victime du trouble de la personnalité limite (TPL). Étienne Gervais y livre sa douloureuse expérience et sa longue descente aux enfers afin d'éviter aux autres victimes potentielles du TPL tous les drames et déboires inutiles qui les guettent et de permettre à leurs proches de mieux comprendre la souffrance qui les hante.

L'auteur a inclus également dans le livre un *Guide de survie* au TPL et offre ainsi des pistes de solution pour les personnes atteintes et leurs proches.

« Un jeune atteint de maladie mentale qu'on a outillé correctement a toutes les chances de devenir un adulte capable de se prendre en charge financièrement et se rendre utile à la société ».

Étienne Gervais



Le Tribunal de la santé mentale dans la vraie vie

Début octobre, nous sommes dans la salle R-30 de la Cour municipale de Montréal. Des avocats discutent avec leurs clients, des préposés consultent des dossiers, des travailleurs sociaux déposent des rapports. Tous attendent l'entrée du juge à 14 h 30.

Une première cause est entendue. Les accusations qui pèsent contre l'accusé ne sont pas précisées. La salle R-30 n'étant pas exclusivement réservée à l'audition de cas relevant du Tribunal en santé mentale et compte tenu de la présence dans la salle de personnes complètement étrangères à ces dossiers, on se fait le plus discret possible, tant sur la maladie de la personne impliquée que sur les actes qu'on lui reproche, ceci afin de protéger la confidentialité de la vie privée.

Mme la juge, rappelle à l'accusé qu'il a déjà eu des rencontres avec les intervenants de UPS-Justice (Service d'urgence psychosociale – justice), organisme qui travaille en collaboration avec le Tribunal et dont le mandat est d'éviter la judiciarisation des personnes qui ont un problème de santé mentale. Elle lui demande s'il consent toujours à poursuivre le programme.

L'individu ayant réitéré son accord, Mme la juge, à la recommandation du procureur de la poursuite, émet alors les conditions qu'il devra respecter, à savoir :

- continuer son suivi en clinique externe;
- prendre sa médication;
- ne pas consommer d'alcool ou de drogue;
- être présent aux audiences de la Cour;
- continuer le suivi avec UPS-Justice.

L'homme ayant accepté ces conditions, il peut quitter le Tribunal où il devra comparaître à nouveau dans un mois. Lorsque la situation de la personne sera stabilisée, les accusations criminelles pourront être retirées, ou des sentences, autres que la prison, pourront être imposées. Dans tous les cas, on tente d'exclure l'emprisonnement. En raison de leur état de santé mentale, ces personnes ont davantage besoin de soins que d'incarcération, celle-ci risquant même d'empirer leur situation.

Selon M^e Julie Provost, procureure à la Cour municipale de la Ville de Montréal, 87 cas sur 200 ont été intégrés au programme du Tribunal en santé mentale depuis sa création en mai 2008. C'est en moyenne 5,2 cas par jour, 5 jours par semaine, qui se retrouvent sur le rôle de ce tribunal.

M^e JULIE PROVOST

Procureure à la Cour municipale
de la Ville de Montréal



crédit : Antony Rancourt

« Tout n'est pas parfait de dire M^e Provost, mais on constate déjà une amélioration chez les personnes qui participent au Plan d'accompagnement justice et santé (PAJES). Dans certains cas, il y a un changement drastique et c'est très encourageant ».

Tout au long du processus, il est primordial de s'assurer du consentement éclairé des personnes participant au programme. Selon M^e Provost, la relation entre l'accusé, les agents de liaison et les divers intervenants démontre une grande collaboration de part et d'autre. « Certains accusés manifestent leur contentement à l'effet que quelqu'un tienne enfin compte de leur situation globale. Du côté des proches, ceux-ci sont touchés par l'écoute que la personne et eux-mêmes reçoivent ».

M^e Provost donne comme exemple le cas de Pierre, jeune homme de 21 ans qui habite chez sa mère. Celui-ci n'a aucun antécédent judiciaire ni de maladie mentale. Depuis quelques temps, Pierre se referme sur lui-même, il abandonne ses études, il tient des propos incohérents et fait preuve de paranoïa. Bref, il ne va pas bien du tout. Viennent ensuite les menaces et même des voies de fait à l'endroit de sa mère et de sa grand-mère âgée de 83 ans.

Pierre se retrouve devant le Tribunal où il accepte de consulter un psychiatre de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. Après une évaluation psychiatrique, il reçoit un diagnostic de schizophrénie paranoïde doublée d'épilepsie. Il est hospitalisé pendant deux mois et reçoit de la médication.

Depuis, il est retourné chez sa mère et a repris ses études. « Ce n'est plus le même homme, raconte M^e Provost, son regard a changé. D'hagard, il est maintenant devenu allumé. Il accepte graduellement le diagnostic et coopère très bien. D'ici quelques mois, les plaintes seront retirées ». Et sa mère d'ajouter : « J'ai retrouvé mon fils ».

Bref, après quelques mois d'opération, l'expérience du Tribunal de la santé mentale semble très positive pour tout le monde, et ce, malgré quelques problèmes tels que le manque d'une salle réservée exclusivement à ce tribunal et l'absence à ce jour d'un avocat de la défense permanent au sein du Tribunal. Cependant, il semble que les fortes pressions exercées au ministère de la Justice auraient porté fruit. On nous annonçait dernièrement que le Centre communautaire juridique de Montréal affectera prochainement au Tribunal de la santé mentale un avocat de l'aide juridique.



Reconnaissance

De gauche à droite :
M^e DENISE BROUSSEAU,
 Directrice générale et secrétaire de l'OAAQ,
Dr YVES LAMONTAGNE, Président-directeur général
 du Collège des médecins du Québec
 et **GILLES AUGER**, Président de l'OAAQ



crédit : Paul Fournier

Le Dr Yves Lamontagne : récipiendaire du Fellow administrateur agréé 2008

Le 7 octobre dernier, le Dr Yves Lamontagne, président fondateur de la Fondation des maladies mentales et président-directeur général du Collège des médecins du Québec, recevait la distinction Fellow administrateur agréé 2008 dans le cadre d'un cocktail dînatoire qui clôturait le colloque annuel de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Décerné par les pairs à partir de critères rigoureux, cet honneur a été octroyé au Dr Lamontagne afin de souligner son apport à la profession, son sens de l'engagement envers l'Ordre, son excellente réputation ainsi que ses compétences en administration.

« Je suis fier de recevoir ce prix de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. L'administration est l'une de mes passions, je suis heureux si mes actions et mon engagement ont contribué à améliorer le réseau de santé », a déclaré le Dr Lamontagne à la réception de cet hommage.

Les membres du conseil d'administration et les employés de la Fondation des maladies mentales lui offrent leurs sincères félicitations pour ce prix. Ses grandes qualités de gestionnaire dans l'administration des destinées de la Fondation et les réussites qui en ont découlé lui valent grandement cet hommage.

Merci aux participants du concours *Les multiples visages de la maladie mentale*



Lors de sa dernière campagne de sollicitation postale, la Fondation des maladies mentales offrait à ses donateurs la possibilité de gagner un coffret regroupant les quatre CDs enregistrés par le Dr Lamontagne lors des spectacles qu'il a présentés au profit de la Fondation.

Pour participer à ce concours, il suffisait d'envoyer un mot expliquant pourquoi la personne faisait un don. De nombreux témoignages, tous plus émouvants les uns que les autres, nous sont parvenus. Parmi eux, celui de Mme Liane L. : « J'ai une sœur et mon fils qui ont bénéficié des soins requis lors de séjours à l'aile psychiatrique pour leur maladie. Je suis tellement fière d'eux et je les aime tant. Aujourd'hui, personne n'est à l'abri : c'est rassurant de savoir que l'on peut être aidé, soigné, écouté même si c'est encore tabou ! »

Le 24 octobre dernier, la Fondation procédait à une pige au hasard de vingt gagnants parmi les témoignages reçus. Toutes nos félicitations aux gagnants : Mme Lise Audet, le Dr Jean-Michel Beau, Mme Liliane Béland, Mme Lise Blanchard, Mme Sylvie Boivin, Mme Lise Champagne, M. Gilles Charbonneau, Mme Réjeanne Chartrand, Mme Manon Desbiens Cieri, le Dr François Croteau, Mme Évangéline

Desjarlais, M. Gaston Jacques, Mme Jocelyne Girardeau, Mme Yolande Leblanc, Mme Élise Maynard, Mme Judith Milette, Mme Fernande Pigeon, M. Gilles Pomerleau, Mme Rose Bergeron Soucy et Mme Noëlla St-Pierre Fournier.

Merci à tous nos donateurs pour leur générosité, à la fois émotive et affective. Votre geste nous a touchés et nous a aussi émus.

Merci également à Mme Diane Provencher, auteure-compositrice-interprète, qui a pris l'initiative d'organiser un spectacle à la Butte Saint-Jacques au profit de la Fondation. Dans la lettre accompagnant son don, Mme Provencher déclare : « Nous serions très honorés que vous acceptiez ce don venu du coeur ». C'est un don qui lui aussi contribuera à réduire la souffrance des personnes atteintes.



**DIANE
PROVENCHER**
 Auteure
 Compositrice
 Interprète

Si vous désirez aussi organiser une activité bénéfique pour la Fondation des maladies mentales, nous vous invitons à communiquer avec Mélanie Marsolais au 514.529.5354, poste 229 ou à l'adresse : mmarsolais@fondationdesmaladiesmentales.org



Membres du conseil d'administration

Présidente du conseil d'administration

Jocelyne Monty

Directrice générale

Nicole Allard

Membres du comité exécutif

Luc Bachand, Vice-président du conseil, Groupe Services
d'investissement BMO - Marchés des capitaux

Donald Bastien,

Vice-président principal et
directeur général, CTV Montréal

Jean Brosseau,

Vice-président Synergies et Projets spéciaux,
Mouvement des caisses Desjardins

Gilles Chevalier, FCA

Gaétan Marois,

Conseiller principal, Dolmen Capital Humain inc.

Jean-Luc Taschereau

Dr Martin Tremblay,

MD, M.Sc., FRCPC CHUM,
Codirecteur, Clinique Expertise Neurosciences

Administrateurs

Réal Bellemare,

Directeur régional, RBC Banque Royale,
Gestion des risques du Groupe - Québec

Sophie Brochu,

Présidente et chef de la direction, Gaz Métro

Dr Jacques Bernier, MD, FRCPC, FAPA,

Professeur adjoint de clinique, Directeur de l'enseignement,
Centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont

Jacques Hendlisz, Directeur général,

Institut universitaire en santé mentale Douglas

M^e Lyne Jacques

Dre Édith Labonté, MD, FRCPC, Institut universitaire
en santé mentale Robert Giffard

Dr Yves Lamontagne, MD, FRCPC, FAPA,

Président-directeur général, Collège des médecins du Québec,
Président fondateur, Fondation des maladies mentales

Jean-François LeBrun, MBA, Vice-président principal,

Cohn & Wolfe/Montréal

Myriam Ouimet, Vice-présidente, Holding O.C.B. Inc.

M^e Daniel Rochefort, Rochefort & Associés

Luc Tremblay, Président, Sogecom

Rédactrice en chef : Lola Noël

Coordonnatrice : Vanessa Nonat

Révisseuse : Michelle Blaquière

Traduction : Margaret Jackson

Design graphique : Nathalie Weber

Impression : Gracieuseté de Transcontinental inc.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada - ISBN/ISSN 1712/8013



Fondation des maladies mentales

401-2120 | rue Sherbrooke E

Montréal | QC | H2K 1C3

Téléphone : 514.529.5354 | 1.888.529.5354

Ligne de références : 514.529.1000

Télécopieur : 514.529.9877

Courriel : info@fondationdesmaladiesmentales.org

Site Internet : www.fondationdesmaladiesmentales.org